

MASTER EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

**Guide de mise en place du contrat
et fiche de formation**

ISTC

et **MANAGEMENT
COMMUNICATION**

Année universitaire 2026 - 2028

EN BREF

LE MASTER ISTC

- **Rythme** : 3 semaines en entreprise / 1 semaine en formation
- **Contrat** : Contrat de Professionnalisation
- **Diplôme** : Titre RNCP « Master Droit Economie Gestion – mention Entrepreneuriat et management de projets » de niveau 7
- **Durée** : minimum 24 mois : le contrat peut débuter au plus tôt le 31 mai 2026 et doit s'achever entre le 1^{er} septembre et le 31 novembre 2028
- **Compétences visées** : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35922/>

Compétences spécifiques	Compétences transversales
Elaborer une vision stratégique en matière d'innovation	S'appropriier les usages avancés et spécialisés des outils numériques
Concevoir et/ou piloter des solutions de gestion durant les phases de création et de développement d'une nouvelle structure	Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés
Mesurer et contrôler via des outils et méthodes de gestion en matière de création et de développement	Communiquer en contexte professionnel
Mettre en œuvre des règles, des normes et des démarches qualité en matière de projets innovants	Contribuer à la transformation en contexte professionnel
Développer une culture managériale et organisationnelle	
Accompagner les comportements et postures au travail	

REFERENCES ADMINISTRATIVES

- **Le Titre délivré** :
 - **Intitulé du titre RNCP** : « MASTER – Entrepreneuriat et management de projets »
 - **Numéro de titre RNCP** : 35922
 - **Date d'enregistrement de la fiche RNCP** : 01/09/2021
 - **Certificateur** : Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (par jury rectoral – Académie de Lille)
- **Code diplôme** : 1353103P

LE RECRUTEMENT

LA MISE EN PLACE DU CONTRAT

MISSIONS EN ENTREPRISE ET CONDITIONS DE REUSSITE

Le parcours en alternance repose sur une montée en responsabilité progressive : en Master 1, l'apprenant contribue à l'analyse et à la structuration des projets ; en Master 2, il adopte une posture de pilotage, en formulant des recommandations stratégiques et en participant à leur mise en œuvre. Cette évolution vise à le préparer à des fonctions à responsabilité.

L'entreprise d'accueil doit pouvoir proposer à l'apprenant des missions concrètes lui permettant de :

- Comprendre le contexte et les enjeux de l'entreprise à travers l'analyse de son marché et de son environnement ;
- Analyser des situations existantes et produire des synthèses utiles à l'action ;
- Contribuer à la définition ou à l'ajustement d'actions stratégiques ou opérationnelles ;
- S'impliquer dans des projets transversaux, en coordination avec différents interlocuteurs ;
- Utiliser des données et indicateurs pour suivre l'activité, mesurer des résultats et orienter les décisions ;
- Contribuer au pilotage de la performance des projets en mobilisant des indicateurs clés (KPI)

Métiers et missions exigibles à la professionnalisation

Se reporter à l'annexe en page 13

CADRE DE TRAVAIL ET RELATIONS ECOLE - ENTREPRISES

Équipements indispensables

Les équipements indispensables en entreprise pour conduire la formation :

- Bureau
- Ordinateur, avec accès Internet
- Accès aux documents et bases de données de l'entreprise

Modalités de collaboration

- 2 contacts école/entreprise par an minimum, dont 1 rdv en début de cycle le premier entre novembre et décembre, et le deuxième entre avril et juin)
- 1 livret d'apprentissage.
- Réalisation de rapports professionnels communiqués à l'entreprise (Note d'étonnement et dossier pilotage de projet stratégique)

- Participation du maître de professionnalisation aux jurys de soutenance s'il y a lieu
- Evaluation des périodes en entreprise par le maître de professionnalisation (Fiche d'évaluation – 2/an)
- Participation de l'entreprise au Comité pédagogique s'il y a lieu

Lieux de formation

ISTC – Campus Wenov – 177 allée Clémentine Deman – 59000 Lille

ISTC – Campus Vauban – 83-87 boulevard Vauban – 59000 Lille

Locaux de partenaires

Spark innovation – Villeneuve d'Ascq

Techshop – Lille

Accompagnement personnalisé pour répondre aux besoins des apprenants (à l'entrée et/ou en cours de formation) :

Avant son entrée en professionnalisation (Année 1, niveau L3), l'étudiant bénéficie d'un accompagnement pour lui permettre de définir son projet professionnel et rechercher son entreprise d'accueil (réunion "étapes" avec le coordinateur du parcours, sessions de formation collectives/individuelles, ...).

Au cours de ses deux années de professionnalisation (Master 1 + Master 2), l'Ecole accompagne l'apprenant durant ses périodes 'école' (réunions de suivi collectif/individuel), et durant ses périodes 'entreprise' au moyen des actions présentées dans les modalités de collaboration

Règlementation et Droit du travail

Les alternants salariés en contrat de professionnalisation bénéficient des règles relatives à la durée du travail et au repos hebdomadaire.

En conséquence :

- La durée du travail effectif de l'alternant salarié, incluant le temps passé en formation, ne peut dépasser la durée hebdomadaire de travail pratiquée dans l'entreprise, et la durée quotidienne maximale de travail prévue par les dispositions des articles L.3121-35 et L.3121-36 du Code du Travail ;

- La durée du travail effectif de l'alternant salarié, incluant le temps passé en formation, ne peut dépasser la durée quotidienne maximale du travail fixée actuellement par l'article L.3121-34 du Code du travail à 10 heures ;

- L'alternant salarié bénéficie du repos hebdomadaire tel que prévu par les dispositions de l'article L.3111-1 du Code du travail.

Attention : se référer au code du travail en vigueur lors de la mise en œuvre du contrat de professionnalisation

Rémunération

Dans le cadre du contrat de professionnalisation, l'apprenant bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenant correspond à un pourcentage du SMIC ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans.

Pour les entreprises n'ayant pas de grille spécifique liée à la professionnalisation, le droit commun s'applique avec les % de rémunérations disponibles sur le lien suivant :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Attention : se référer au code du travail en vigueur à la signature du contrat de professionnalisation

LE SERVICE EMPLOYABILITE VOUS AIDE A RECRUTER VOTRE APPRENANT

Le service Employabilité de l'ISTC travaille en relation étroite avec chaque entreprise en respectant les étapes suivantes :

- Vous envoyez votre offre définitive en créant votre compte sur la plateforme Employabilité de l'ISTC : <https://istc.datalumni.com/new>
- Si besoin, le service Employabilité peut vous aider à finaliser votre offre (missions, type d'encadrement...)
- Nous identifions ensemble le profil recherché : Hard skills (compétences métiers ou techniques), Soft skills...
- **Si vous le souhaitez, l'ISTC effectue un pré-casting des étudiants** en fonction du profil recherché
- Nous vous mettons en contact avec les étudiants ciblés et intéressés
- Vous sélectionnez le candidat pépité
- Une fois le candidat sélectionné, vous remplissez le formulaire en ligne pour la création du contrat : <https://forms.office.com/r/eNXG6h9d0g>
- Ensuite, nous rédigeons tous les documents obligatoires (Convention de formation, cerfa...)
- Nous vous les envoyons en signature électronique en suivant deux étapes :
 - L'entreprise et l'alternant signent d'abord les documents
 - L'ISTC contresigne en dernier lieu
- Une fois les documents signés par tous, chaque partie prenante reçoit les documents qui la concerne.

TARIF DE FORMATION ET RESTE A CHARGE

Le montant annuel du tarif est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenant, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprenants en situation de handicap). Selon le montant de prise en charge de votre OPCO, un reste à charge pourra vous être demandé.

Le principe de gratuité du contrat de professionnalisation est défini dans l'article L.6325-2-1 du code du travail.

INFORMATION SUR LES SALAIRES DES APPRENANTS

La rémunération se base sur le SMIC et dépend de plusieurs critères

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16148>)

1. Age de l'apprenant
2. Année de contrat de Professionnalisation
3. Convention collective de votre entreprise : salaire minimum conventionnel (SMC)
4. Accords spécifiques d'entreprise

La prime d'activité de la CAF :

Les alternants de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions

(<https://www.caf.fr/wps/portal/caffr/simulateurpa/>).

Changement de tranche d'âge :

Les majorations du salaire d'un apprenant liées à son passage d'une tranche d'âge à une autre prennent effet à partir du 1er jour du mois suivant la date de son anniversaire. En clair, pour un salarié ayant eu 21 ans le 3 février, la majoration de salaire interviendra le 1^{er} mars suivant.

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité

Tél. 03.61.76.75.10

pascal.gros@istc.fr

Rachel Bernard

Chargée Employabilité

Chargée des Ressources Humaines

Tél. 03.20.13.47.17

Rachel.bernard@istc.fr

ORGANISATION

DE LA FORMATION

PUBLICS VISES ET PREREQUIS

Public visé :

De 16 à 25 ans révolus (26 ans moins un jour) pour compléter la formation initiale.

De 26 ans et plus pour les demandeurs d'emploi.

Sans condition d'âge pour les bénéficiaires du RSA : (Revenu de solidarité active), de l'ASS : (Allocation de solidarité spécifique) ou de l'AAH : (Allocation aux adultes handicapés) et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Pré-requis :

BAC+3 validé (180 ECTS) ou titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 6 (dans les filières management, marketing, commerce, digital, communication...) validé.

Niveau nécessaire et reconnu en management, communication et marketing.

Qualités personnelles appréciées :

Prise de hauteur, esprit d'analyse et de synthèse, capacités managériales, autonomie, sens de l'organisation, sens de l'écoute, créativité.

ACCESSIBILITE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap (selon l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles) peuvent bénéficier d'une procédure spécifique (concours et durant la formation). L'anticipation de la déclaration est vivement recommandée dans le but d'assurer la meilleure entrée dans le processus de formation.

Pour toute demande d'information et démarche d'accompagnement, un réseau de référents est à votre disposition :

- Référents handicap ISTC :
Virginie Duret - virginie.duret@istc.fr - 06 15 33 04 97
Bogna ROZPARA - bogna.rozpara@istc.fr - 03.59.31.50.35
- MAH Mission Accueil Handicap, <https://mah.univ-catholille.fr/> - 03.20.13.40.31

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'accès aux candidats a lieu sur concours : (candidats hors cycle Licence ISTC) :

- Dossier d'admissibilité

Dossier scolaire, CV projectif, lettre de motivation, lettre de recommandation et niveau d'anglais (score TOEIC / TOEFL ou attestation de l'établissement d'origine validant un niveau de langue anglaise B2).

- Oral d'admission

Dates et sessions :

Les dates et sessions sont présentes sur la plateforme <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Une seule candidature au concours est autorisée par année universitaire. Le nombre de places disponibles par groupe est mentionné sur la plateforme [monmaster.gouv.fr](https://www.monmaster.gouv.fr/)

Équivalences et passerelles :

Les demandes d'équivalences et de passerelles pour intégrer la formation font l'objet d'une étude personnalisée.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

La formation est organisée par groupe de **35 apprenants maximum**.

DUREE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur 2 années

- Master 1 : 455 heures (formation et examens) – Master 2 : 455 heures (formation et examens)
- M1/M2 : 24 mois de contrat en entreprise – Calendrier disponible sur demande par mail à : alternance@istc.fr

Début de la formation :

- Le démarrage de la formation en 1^{ère} année de Master est fixé au lundi 31 août 2026*.
- Le démarrage de la formation en 2^{ème} année de Master est fixé au 27 septembre 2027*.

La date de début de formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début de l'exécution du contrat (Article L.622-12 du code du travail).

*calendrier de formation sous réserve de modifications

TARIF DE FORMATION POUR L'APPRENANT

Article L. 6325-2-1 (Code du travail) : « **le principe de gratuité du contrat de professionnalisation est consacré sans équivoque par le code du travail, [et] qu'il n'existe aucun texte législatif dérogatoire** ».

Cf. page 4.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

L'objectif de la formation est de préparer les étudiants à la prise progressive de responsabilités dans les métiers et fonctions de manager. L'ISTC forme des généralistes à la stratégie et au développement d'entreprise, capables d'exercer en toute responsabilité et autonomie les activités et fonctions suivantes :

- Définition de la stratégie et du business model comprenant les éléments marketing, financiers, mais également humains liés à la création et au développement de nouvelles activités

- Rédaction d'un business plan visant à programmer, suivre et adapter les objectifs et à organiser les moyens matériels, financiers et humains mis en œuvre pour les atteindre
- Identification et exploitation de nouvelles opportunités d'affaires dans le cadre de nouvelles entreprises ou d'entreprises existantes
- Constitution de réseaux, gestion des parties prenantes, mobilisation des dispositifs d'accompagnement humains et financiers
- Portage financier, humain et institutionnel du projet durant phase de création et en phase de développement
- Reprise d'entreprise
- Développement de projet d'intrapreneuriat

COMPETENCES VISEES

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de mobiliser des compétences spécifiques et des compétences transversales : [fiche RNCP N°35922](#)

Le master est un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade universitaire de master. Il confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivré.

Le master atteste l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences majoritairement adossées à la recherche dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire.

PERSPECTIVES POST-FORMATION

Les métiers occupés par les diplômés à la sortie (liste non exhaustive)

- Responsable communication 360
- Chef de projets
- Brand et social manager
- Directeur de clientèle
- Responsable marketing et communication
- Entrepreneur
- Consultant/formateur dans des sociétés de conseil en gestion de projet

Étude Baromètre ISTC (<https://www.istc.fr/formations/les-metiers-communication>)

POURSUITE DES ÉTUDES

Si la formation est principalement à visée professionnelle, les étudiants qui le souhaitent, et dont le niveau et le projet de thèse le justifiera, pourront envisager une poursuite d'études en doctorat. Ils bénéficieront alors de l'encadrement d'universitaires spécialisés dans les disciplines de sciences de gestion ou de sciences de l'information et de la communication.

CONTENU DE FORMATION ET PARCOURS PEDAGOGIQUE

Le parcours de formation s'articule autour d'une progression cohérente entre acquisition, mise en pratique et montée en responsabilité :

Master 1 – Comprendre et analyser : L'apprenant développe sa capacité à analyser un environnement, structurer des problématiques et contribuer à des projets.

Master 2 – Décider et transformer : Il adopte une posture de pilotage, en formulant des choix stratégiques et en concevant des plans de transformation.

Alternance – Appliquer et expérimenter : L'entreprise constitue un terrain d'application permettant de mobiliser les compétences, de développer une posture professionnelle et de produire des livrables à valeur ajoutée.

Voir annexe pédagogique page 15

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Moyens :

- Plateforme pédagogique digitale
- Learning Management System (LMS 365)
- Bibliothèque universitaire
- Services de la vie Étudiante de l'Université Catholique de Lille (santé, sport, restauration, solidarité...)

Méthodes pédagogiques :

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique déductive et inductive mobilisant les approches de :

- L'apprentissage mixte
- La classe inversée
- Le coaching

L'apprentissage par projets et l'approche expérientielle

Combinées, ces approches ont pour objectif de développer chez les apprenants des compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication, du marketing et du digital.

LIVRABLES ATTENDUS A L'ISSUE DE LA FORMATION

Des livrables au service de la performance de l'entreprise

Tout au long de son parcours, l'apprenant produit des livrables structurants, directement exploitables par l'entreprise :

- Un diagnostic stratégique permettant d'objectiver les enjeux et d'identifier des axes d'amélioration ;
- Un projet de transformation proposant des orientations concrètes, des scénarios décisionnels et un plan de mise en œuvre.

L'évaluation repose également sur un contrôle continu, comprenant des épreuves écrites et orales tout au long de la formation, ainsi que sur des examens organisés en fin de module. Un bulletin de notes est remis annuellement afin de formaliser les résultats de l'apprenant.

VALIDATION

Conditions de validation Master 1 et Master 2

Moyenne générale de l'année supérieure ou égale à 10/20 et moyenne de chaque UE supérieure ou égale à 10/20. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS¹). Pour l'obtention du grade de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS¹ au-delà du grade de licence. Le candidat dispose d'une année pour valider les blocs de compétences et / ou UE faisant défaut.

Acquisition par VAE :

La validation partielle ou totale du titre peut être délivrée dans le cadre d'une VAE.

Le candidat dispose d'une année pour valider les blocs de compétences faisant défaut.

Équivalences et passerelles

La formation proposée ne donne pas lieu à des passerelles ou équivalences identifiées. En revanche, elle délivre des crédits ECTS¹ qui permettent une mobilité de formation telle qu'inscrite dans le cadre des accords de Bologne. Enfin, le Master d'Etat délivré à l'issue de la formation constitue lui aussi un vecteur de mobilité.

RESULTATS DE LA SESSION DE FORMATION 2023 ET 2024

2024

**Nombre de candidats filière
Contrat de professionnalisation ⁽¹⁾ : 1**

**Taux d'interruption en
cours de formation ⁽¹⁾ : 0%**

**Taux d'insertion professionnelle
à 6 mois ⁽²⁾ : 100%**

**Taux d'insertion dans
les métiers visés des titulaires
de la certification à 6 mois ⁽³⁾ : NC**

**Taux d'insertion professionnelle
à 12 mois ⁽²⁾ : NC**

**Taux de poursuite d'études /
reprise d'études ⁽¹⁾ : 0%**

**Taux de satisfaction
exprimé par les sortants ⁽¹⁾ : 75%**

Taux de réussite ⁽¹⁾ : 100%

2025

**Nombre de candidats filière
Contrat de professionnalisation ⁽¹⁾ : 0**

**Taux d'interruption en
cours de formation ⁽¹⁾ : /**

**Taux d'insertion professionnelle
à 6 mois ⁽²⁾ : /**

**Taux d'insertion dans
les métiers visés des titulaires
de la certification à 6 mois ⁽³⁾ : /**

**Taux d'insertion professionnelle
à 12 mois ⁽²⁾ : /**

**Taux de poursuite d'études /
reprise d'études ⁽¹⁾ : /**

**Taux de satisfaction
exprimé par les sortants ⁽¹⁾ : /**

Taux de réussite ⁽¹⁾ : /

(1) : Source : études internes sur l'ensemble de nos apprenants.

(2) : Étude sur l'insertion professionnelle réalisée de septembre 2023 à février 2024, sur une population de 8 diplômés en novembre 2023, et sur une base de 8 répondants. Insertion professionnelle = en emploi ou en création d'entreprise. Information collectée par email, sms et téléphone.

(3) : Étude sur l'insertion professionnelle réalisée de septembre 2024 à février 2025, sur une population de 1 diplômé en novembre 2024, et sur une base de 1 répondant. Insertion professionnelle = en emploi, ou en création d'entreprise. Information collectée par email, sms et téléphone.

NOTRE VALEUR AJOUTEE :

L'EXPÉRIENCE INTÉGRALE

La combinaison croisée de 5 dimensions

UNE PEDAGOGIE INNOVANTE

L'ISTC fait le choix d'une approche pédagogique reposant sur l'analyse de situations réelles et complexes, plutôt que théoriques. L'apprenant est amené à jouer le rôle de consultant formulant ainsi des recommandations stratégiques et opérationnelles dans le secteur, le métier et/ou les domaines visés par les champs du marketing, de la communication, du digital... En collectif, il appréhende les postures managériales en jouant, tour à tour, les différents rôles au sein de ses équipes.

Ces deux approches ont pour objectif de développer chez les apprenants les compétences techniques, stratégiques et managériales attendues d'un manager de la communication et du marketing.

DES EQUIPES DE PROFESSIONNELS ET D'EXPERTS

L'équipe de formation est composée de 50 formateurs et enseignants chercheurs issus du monde professionnel, reconnus experts dans leurs disciplines. Partages d'expériences et de best practices jalonnent la maîtrise des outils et des techniques propres aux disciplines de chacun.

ACCOMPAGNEMENT POUR REpondre AUX BESOINS PERSONNALISES DES ENTREPRISES

- Avant le choix de l'alternance : adéquation entre profil recherché par l'entreprise et compétences de l'alternant
- Pendant l'alternance : chaque alternant est suivi par un coach qui va régulièrement faire le point avec le tuteur et l'alternant (missions, axes de progrès...)
- Stratégie de sortie vers l'emploi : le service employabilité construit avec chaque étudiant son projet post-formation et son insertion professionnelle.

DES ENVIRONNEMENTS FACILITATEURS

Situé au cœur de l'écosystème d'Euratechnologies, le campus Wenov accueille la filière alternance de l'ISTC offrant ainsi un lieu unique permettant l'échange permanent entre tous les acteurs de la formation, de l'éducation et de l'emploi dans le numérique ; un incubateur EdTech et HR Tech permettant d'inventer les formations et les outils RH de demain ; une student factory, permettant d'héberger les apprenants ainsi qu'un panel de services disponibles pour tous.

L'ISTC propose à chaque apprenant un espace numérique de travail permettant d'accéder aux informations et services de l'école (supports de cours, activités de professionnalisation, e-learning, ressources médiathèque, etc....), ainsi que l'accès aux services de la Bibliothèque universitaire Vauban (bases de données, ouvrages, revues, dictionnaires, ...) et aux services communs de l'Université Catholique de Lille (sport, santé, restauration ...).

LA PUISSANCE D'UN RESEAU

L'ISTC bénéficie de l'expérience et du dispositif de suivi des apprenants du CFA Jean Bosco. L'ISTC est membre de l'ARCES, de COMENT et de Place de la Com.

Qualifié EESPIG (Etablissement d'enseignement supérieur privé d'Intérêt Général) l'ISTC est également membre de la FESIC (Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif).

ANNEXE ADMINISTRATIVE – MÉTIERS ET MISSIONS ÉLIGIBLES AU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

1. Objet de l'annexe

La présente annexe a pour objet de préciser les **familles de métiers et de missions** dans lesquelles les contrats de professionnalisation peuvent être conclus, au regard des objectifs de la formation et du référentiel de compétences visé.

Les intitulés mentionnés ci-dessous sont donnés à **titre indicatif** et ne sont **pas limitatifs**. L'éligibilité d'un contrat repose sur la **nature majoritaire des missions confiées à l'apprenant**.

2. Métiers et missions éligibles par parcours

Communication responsable & RSE

Sont éligibles les fonctions comportant majoritairement des missions de communication, d'engagement des parties prenantes et de responsabilité sociétale, notamment :

- Communication interne ou externe,
- Animation de communautés et dispositifs d'engagement,
- Conduite ou appui de projets RSE,
- Relation usagers ou parties prenantes.

E-commerce & Data marketing

Sont éligibles les fonctions comportant majoritairement des missions liées au développement digital, à l'e-commerce, à l'acquisition et à l'exploitation de la donnée, notamment :

- Marketing digital et webmarketing,
- Gestion de dispositifs e-commerce et marketplaces,
- Pilotage de la performance digitale et data,
- Animation commerciale digitale.

Expérience client

Sont éligibles les fonctions comportant majoritairement des missions liées à la relation client, au développement commercial et à l'optimisation des parcours clients, notamment :

- Gestion et amélioration de l'expérience client,
- Marketing relationnel,
- Développement commercial BtoB ou BtoC,
- Gestion de site, de point de vente
- Gestion de portefeuille clients.

Branding

Sont éligibles les fonctions comportant majoritairement des missions liées à la stratégie de marque, aux contenus, à la communication et à la réputation, notamment :

- Stratégie et animation de marque,
- Création et pilotage de contenus,
- Communication, influence, relations presse et événementiel,
- Gestion de l'e-réputation.

Entrepreneuriat

Sont éligibles les fonctions transverses comportant majoritairement des missions liées au développement stratégique et opérationnel d'une entreprise :

- Stratégie et animation de marque
- Développement commercial BtoB et BtoC
- Gestion de points de vente
- Gestion de dispositifs e-commerce
- Marketing relationnel et stratégique

3. Principe d'appréciation de l'éligibilité

L'éligibilité d'un contrat de professionnalisation est appréciée sur la base :

- Des missions effectivement confiées à l'apprenant,
- De leur cohérence avec les objectifs de la formation,
- De leur caractère majoritaire et structurant au regard du temps de travail.

L'intitulé exact du poste n'est pas, à lui seul, un critère d'éligibilité.

4. Évolution des missions en cours de contrat

Les missions confiées à l'apprenant sont susceptibles d'évoluer au cours du contrat de professionnalisation, afin de :

- Tenir compte de la montée en compétences progressive de l'apprenant ;
- S'adapter aux évolutions de l'organisation, de son environnement ou de ses priorités stratégiques ;
- Intégrer de nouvelles responsabilités en lien avec les objectifs de la formation.

Toute évolution des missions doit :

- Rester cohérente avec le référentiel de compétences de la formation ;
- Conserver un caractère majoritaire conforme au parcours de spécialisation suivi ;
- Être portée à la connaissance de l'organisme de formation.

Le cas échéant, ces évolutions peuvent être formalisées dans le livret d'alternance ou par un avenant descriptif validé par les parties prenantes.

5. Validation

Les missions proposées, ainsi que leurs éventuelles évolutions, font l'objet d'une validation par l'organisme de formation avant et, si nécessaire, pendant l'exécution du contrat de professionnalisation, afin de garantir leur conformité au référentiel de compétences et aux exigences réglementaires.

6. Missions confiées à l'apprenant et développement des compétences associées

Dans le cadre du contrat d'alternance, l'entreprise veille à confier à l'apprenant des missions lui permettant de mobiliser et de développer les compétences visées par la formation.

À ce titre, elle s'engage à lui donner accès à des activités structurantes, telles que :

- La gestion ou la contribution à un projet en lien avec les enjeux actuels ou futurs de l'organisation ;
- La réalisation et l'animation d'une veille stratégique en lien avec son champ de spécialisation ;
- La participation à l'élaboration et au suivi budgétaire ;
- L'analyse des indicateurs de performance et la formulation de recommandations.

7. Modalités de suivi et d'évaluation en entreprise

L'entreprise désigne un tuteur pour accompagner chaque alternant salarié en contrat de professionnalisation.

L'entreprise est associée au suivi de l'apprenant à travers des échanges réguliers avec l'école, comprenant au minimum 4 contacts annuels, dont un en début de cycle pour cadrer les missions et les objectifs.

Ce dispositif s'appuie sur un livret d'apprentissage assurant le suivi des compétences, ainsi que sur la réalisation de rapports professionnels partagés avec l'entreprise.

ANNEXE PEDAGOGIQUE – PROGRAMME

Objet de l'annexe

La présente annexe a pour objet de préciser les enseignements de la formation en lien avec le référentiel de compétences visé. Les intitulés mentionnés ci-dessous sont donnés à titre indicatif et ne sont pas limitatifs.

PROGRAMME	Le programme MASTER se déroule sur deux années universitaires.	
Nombre total d'heures de formation	910h de formation dont 54h d'examen répartis sur les deux années.	
Progression pédagogique	Master 1 – Comprendre et analyser L'apprenant développe sa capacité à analyser un environnement, structurer des problématiques et contribuer à des projets.	Master 2 – Décider et transformer Il adopte une posture de pilotage, en formulant des choix stratégiques et en concevant des plans de transformation.
Enseignements généraux	Ecosystèmes informationnels contemporains (9 crédits) Medias & geopolitics Sociologie du numérique Méthode de recherche et traitement de l'information	Stratégies, pouvoir et environnements contemporains (15 crédits) Surveillance et pouvoirs Méthode de recherche Rédaction de mémoire Leadership stratégique
Enseignements professionnels	Décisions stratégiques et Responsabilité organisationnelle (12 crédits) Communication ethics Sustainable communication Management stratégique Management de la performance économique Droit et gouvernance de données appliquée Déploiement opérationnel des stratégies (15 crédits) Project management Management rh Contenu et création Stratégie marketing Stratégie communication Trajectoire professionnelle (9 crédits) Engagement volontaire (projet) & missions liés à l'entreprise (Diagnostic stratégique et organisationnel) Développement professionnel / soft skills /ToEIC Intégration alternance	Innovation et transformations organisationnelles (12 crédits) Stratégie d'innovation Accompagnement des transformations collectives Data et décisions Gouvernance, pouvoir et management Analyse réflexive (15 crédits) Portfolio / bilan professionnel & missions liés à l'entreprise (Projet de transformation) Stratégie de sorties et développement professionnel
Enseignements parcours de spécialisation au choix	BRANDING (15 crédits) Médias, data & performance Stratégie et discours de marque Création de contenu PROJET PILOTE ENTREPRENEURIAT (15 crédits) Esprit entrepreneurial & idéation Modélisation et validation du projet Gestion et pilotage d'un projet entrepreneurial PROJET PILOTE COMMUNICATION RESPONSABLE (15 crédits) Stratégie d'influence & Lobbying responsable Communication responsable & Engagement sociétal Gestion des crises & Prévention des risques PROJET PILOTE EXPERIENCE CLIENT (15 crédits) Culture Client & Vision Stratégique Stratégies omnicanales & Performance digitale Engagement & expérience collaborateur PROJET PILOTE	BRANDING (18 crédits) Pilotage, gestion des risques & crises Stratégie de marque & Vision stratégique Médias, data & performance PROJET PILOTE ENTREPRENEURIAT (18 crédits) Stratégie de croissance et marketing entrepreneurial Financement, gouvernance et développement durable Lancement, leadership et professionnalisation PROJET PILOTE COMMUNICATION RESPONSABLE (18 crédits) Stratégie d'influence & Lobbying responsable Communication responsable & Engagement sociétal Prévention des risques & gestion des crises PROJET PILOTE EXPERIENCE CLIENT (18 crédits) Culture Client & Vision Stratégique Stratégies omnicanales & Performance digitale Engagement & expérience collaborateur PROJET PILOTE

	<p>E-COMMERCE et DATAMARKETING (15 crédits)</p> <p>Data & Performance Marketing Stratégie Digitale & Automatisation Parcours client & Expérience utilisateur PROJET PILOTE</p>	<p>E-COMMERCE et DATAMARKETING (18 crédits)</p> <p>Data & Performance Marketing Stratégie Digitale & Automatisation Parcours client & Expérience utilisateur PROJET PILOTE</p>
<p>Livrables liés à l'entreprise</p>	<p>En première année de Master, l'apprenant réalise un diagnostic stratégique et organisationnel de son entreprise d'accueil.</p> <p>Ce travail structuré intègre</p> <ul style="list-style-type: none"> - une analyse stratégique interne et externe, - une étude des modes d'organisation, - une mise en perspective critique des pratiques observées. <p>Il donne lieu à la formulation de recommandations argumentées, adaptées aux enjeux et au contexte de l'entreprise.</p> <p>Cette production vise à évaluer la capacité de l'apprenant à mobiliser des outils d'analyse stratégique, à comprendre le fonctionnement organisationnel, à développer une posture réflexive et critique, et à formuler des préconisations pertinentes.</p>	<p>En deuxième année de Master, l'apprenant élabore, à partir de son expérience en alternance, un Projet de transformation stratégique de son organisation d'accueil.</p> <p>Structuré autour d'une problématique stratégique, ce travail consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> - construire et comparer plusieurs scénarios, - opérer un choix argumenté, - le décliner en un plan d'action opérationnel intégrant les dimensions organisationnelles, managériales et de pilotage. <p>Cette production vise à évaluer sa capacité à prendre des décisions stratégiques, à structurer leur mise en œuvre et à proposer une transformation réaliste et contextualisée.</p>

CONTACT

FORMATION

COORDONNÉES

CONTACT PROGRAMME

Virginie Duret

Responsable du cycle Master

Directrice Qualité

Tél. 03.59.31.50.84 – virginie.duret@istc.fr

CONTACT CONCOURS

Nastasia Charré

Responsable concours

Tél. 03.61.76.75.11 – nastasia.charre@istc.fr

CONTACT RELATIONS ENTREPRISES

Pascal Gros

Responsable relations entreprises et employabilité

Tél. 03.61.76.75.10 – pascal.gros@istc.fr

ISTC

et **MANAGEMENT**
COMMUNICATION

**ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR PRIVÉ RECONNU PAR L'ÉTAT**

Wenov, campus de l'innovation, Euratechnologies
177 allée Clémentine Deman- 59000 LILLE

Tel. +33 (0)3 59.31.25.72

contact@istc.fr



CRGE CONFÉRENCE RÉGIONALE
DES GRANDES ÉCOLES
HAUTS-DE-FRANCE

